



**Editorial**

# Le Belvédère

## de Saint-Nicolas



Bulletin du Prieuré Saint-Nicolas

21T, rue Sainte Colette

54500 Vandœuvre-les-Nancy

09 75 64 56 83 - 54p.nancy@fsspx.fr

N° 131 - Février 2023

## Adhésion pratique



Février. Voici le mois de la Purification légale de Notre-Dame, le mois de Notre-Dame de Lourdes, qui fait résonner à nos oreilles les deux mots de « prière » et « pénitence » et le mois des Cendres et de l'entrée dans le Carême.

Dans un récent livre édité par la Fraternité Sacerdotale Saint Pierre, intitulé *Guide pratique de la prière*, sont cités de nombreux saints et autres auteurs spirituels pour appuyer les invitations à la dévotion. A la rubrique du chapelet, outre l'adjonction des mystères lumineux, on ne trouve malheureusement comme seule citation qu'une phrase de « saint » Jean-Paul II : « Le Rosaire est ma prière

**« Saint »  
Jean-Paul II**

préférée. C'est une prière merveilleuse. Merveilleuse de simplicité et de profondeur. <sup>1</sup> » Non contents de le choisir comme auteur en raison de son propos, c'est vraiment son exemple qui est mis en avant, donnant une valeur supplémentaire à l'adhésion à sa canonisation par le pape François en 2014. Il importe de s'arrêter ici sur l'enseignement de ce pape au sujet de la prière et de la pénitence. Si déjà les scandales publics d'Assise en 1986 ou du baiser donné au Coran en 1999 amènent de puissantes réserves à l'égard du pape polonais, voyons sa doctrine pour ces deux sujets.

Il convient d'abord de rappeler pourquoi nous sommes invités aux œuvres de satisfaction par la pénitence : « La satisfaction [partie de la pénitence, comme les enfants l'apprennent au catéchisme] (...) ne vise pas seulement à sauvegarder la vie nouvelle et à guérir la faiblesse, mais aussi à venger et châtier les péchés passés. <sup>2</sup> » Suit le 13<sup>e</sup> canon du même concile (*DzH* 1713) : « Si quelqu'un dit

que, pour ce qui est de la peine temporelle, on ne satisfait nullement à Dieu pour les péchés par les mérites du Christ ni par le moyen des peines infligées

**Vraie  
pénitence**

par Dieu et supportées avec patience, ni par le moyen de celles imposées par le prêtre, les prières, les aumônes ou les autres œuvres de piété, et que, en conséquence, la meilleure pénitence est seulement une vie nouvelle : qu'il soit anathème. »

Pour quelle pénitence tient Jean-Paul II ? Une exhortation apostolique appelée *Reconciliatio et penitentia* a été publiée par ses soins sur le sujet en 1985. On peut lire à la première phrase : « Parler de réconciliation et de pénitence, pour les hommes et les femmes de notre temps, c'est inviter à la joyeuse nouvelle de l'amour, de l'adoption comme Fils de Dieu, et donc de la fraternité. <sup>3</sup> » Il précise un peu plus loin (au n°4) que « la pénitence est donc une conversion qui passe du cœur aux œuvres et, par conséquent, à toute la vie du chrétien. » Dans tous ses propos sur la pénitence, Jean-Paul II ne parle que de « retour sur soi » ou de « conservation de la dignité de son humanité ». Cette omission n'est

**Pénitence  
tronquée**

pas anodine et découle de la formule de *Gaudium et spes* que le théologien Karol Wojtyła a ciselée et qu'il a abondamment commentée une fois devenu pape : « Par son incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni à tout homme. <sup>4</sup> » C'est surtout dans *Redemptor hominis*, sa première encyclique du 4

1- *Guide pratique de la prière*, FSSP, page 79.

2- Concile de Trente, 14<sup>e</sup> session, chap. 8, *DzH* 1692.

3- *Reconciliatio et penitentia*, n°1, DC 1985 n°1887, p.1.

4- Concile Vatican II, constitution *Gaudium et spes*, n°22, §2.

mars 1979, qu'il manifeste bien sa pensée sur le sujet : la Rédemption est appliquée à tous les hommes, et à chacun en particulier, elle est appliquée de manière efficace et définitive et elle est appliquée à chacun dès sa conception. Le Christ semble avoir réparé pour nous sans que nous ayons de satisfaction personnelle à ajouter...

De même, la prière est d'abord pour Jean-Paul II l'expression de la transcendance de la personne humaine et elle vient sceller la fraternité entre les hommes : « Ceux qui prient ensemble découvrent qu'ils sont des pèlerins et des chercheurs d'un même but, des frères et des sœurs qui partagent la responsabilité envers la même famille humaine, des enfants d'un même Père. <sup>5</sup> » Une telle traduction de la prière conduit logiquement à Assise. Comment ne pas opposer à cela les propos de saint Pie X <sup>6</sup> :

### Prière commune

« Effrayantes et attristantes à la fois, sont l'audace et la légèreté d'esprit d'hommes qui se disent

catholiques, qui rêvent d'établir sur la terre, par-dessus l'Eglise catholique, *le règne de la justice et de l'amour*, avec des ouvriers venus de toute part, de toutes religions ou sans religion, avec ou sans croyances, pourvu qu'ils oublient ce qui les divise, (...) le tout basé sur une dignité humaine mal comprise. »

Il est donc bien triste de voir qu'en renonçant au combat pour la survie de la Tradition par le rejet des sacres de 1988, la FSSP se refuse à dénoncer les erreurs du pape qui a béni leur fondation, soutenant, par des citations choisies alliées à des omissions coupables, sa sainteté auprès de leurs fidèles... Les vrais saints catholiques ne manquent pas ! Puisse auprès d'eux les exemples et les enseignements de piété et de pénitence utiles à nos âmes.

Abbé Grégoire Chauvet

5- Discours du 11 avril 1986, ORF du 29 avril 1986.

6- Saint Pie X, Lettre *Notre charge apostolique* du 25 août 1910 (à l'épiscopat français) condamnant le Sillon.

## Le Christ est-il mort en l'an 33 ? (1/2)

Le Christ est-Il mort et ressuscité en l'an 33 ? Après avoir enquêté soigneusement sur la date historique de la naissance du Sauveur, le lecteur, nous l'espérons, sera animé d'un vif désir de retrouver la date de sa Passion, sa Mort et sa Résurrection. C'est, dans tous les cas, de ce présupposé que nous partirons pour commencer cette nouvelle enquête qui, en quelque sorte, est le complément de l'enquête précédente. En effet, si l'on s'en tient à la conclusion que nous avons donnée dans notre précédent article, le Christ est probablement né à Bethléem vers le 25 décembre de l'an -5. La Tradition veut que le Christ ait vécu trente-trois ans sur la terre. Or, trente-trois ans après le 25 décembre de l'an -5, cela nous mène au 25 décembre de l'an 29. Rappelons qu'il n'y a pas d'an 0, raison pour laquelle : an -5 + 33 ans = an 29 et non an 28 ! Comme le Christ a souffert sa Passion lors de la Pâque juive, il faut progresser dans le calendrier jusqu'à la Pâque qui suit le 25 décembre de l'an 29, c'est-à-dire celle de l'an 30. La Pâque tombe en effet au début du printemps. Ce résultat contredit l'opinion commune selon laquelle le Christ aurait souffert sa Passion en l'an 33, mais ce ne serait, en définitive, que la conséquence de l'erreur de calcul de Denis le Petit qui a décalé de quatre années la naissance du Christ, et

par voie de conséquence sa Passion. Il pourrait alors paraître superflu d'aller plus loin puisque nous aurions, semble-t-il déjà la réponse à la question que nous nous posons. Cependant, la suite de cette enquête va nous mener sur d'autres voies.

Saint Luc, notre évangéliste historien, qui a toujours le souci de nous donner des repères chronologiques, écrit ceci : « La quinzième année du règne de Tibère César, [...] la parole du Seigneur se fit entendre à Jean, fils de Zacharie, dans le désert. Et il vint dans toute la région du Jourdain, prêchant le baptême de pénitence pour la rémission des péchés... » (Lc. I, 1-3). Saint Luc nous donne pour repère chronologique la quinzième année du règne de l'empereur Tibère. Notons immédiatement, pour éviter toute équivoque, que cette quinzième année de Tibère n'est ni l'année de la Passion du Christ, ni celle du début du ministère public du Christ, mais celle du début de la prédication de saint Jean-Baptiste. Il faut donc compter un certain laps de temps, indéterminé pour le moment, jusqu'au début du ministère de Notre-Seigneur.

Comment se repérer ? Nous savons que le règne de Tibère a commencé en août 14, à la mort d'Auguste. La première année de son règne s'étend donc d'août 14 à août 15. La quinzième année de son

règne s'étend, par conséquent, d'août 28 à août 29 (première année + 14 ans = quinzième année). Il est improbable que saint Jean-Baptiste ait baptisé les foules dans l'eau du Jourdain en hiver. En Palestine aussi il fait froid l'hiver. Si la date à laquelle saint Jean-Baptiste commence à prêcher demeure inconnue (septembre 28, octobre 28, mars 29, avril 29 ?), il nous paraît improbable que le Christ ait pu être baptisé par saint Jean-Baptiste avant le printemps 29, c'est-à-dire avant la Pâque de l'an 29. Il faut, en effet, laisser le temps à saint Jean-Baptiste de baptiser les foules, faisant ainsi croître sa réputation et son crédit, avant que le Messie en personne ne vienne à lui pour être baptisé. Selon toute vraisemblance, le Christ aurait été baptisé entre le mois de mai 29 et le mois d'octobre 29.

De la sorte, la première Pâque du ministère public du Christ est très probablement celle du printemps de l'an 30 !

D'après l'opinion traditionnelle la plus répandue – qui n'est toutefois pas unanime parmi les exégètes – la vie publique du Christ a duré environ trois ans. Quels sont les fondements de cette opinion ? Il s'agit de compter les fêtes de la Pâque de la vie publique de Notre-Seigneur mentionnées dans l'Évangile de saint Jean (à supposer qu'elles aient toutes été mentionnées). Trois sont reconnues de manière certaine ; une quatrième est soutenue par de sérieux commentateurs.

La première Pâque est celle qui est mentionnée à la suite du premier miracle de la vie du Christ à l'occasion des noces de Cana : « Jésus fit là le premier de ses miracles, à Cana en Galilée. [...] La Pâque des Juifs était proche, et Jésus monta à Jérusalem. » (Jn. II, 11 ; 13). En tenant compte des éléments chronologiques exposés ci-dessus, nous pouvons en conclure que Notre-Seigneur a miraculeusement changé l'eau en vin à Cana peu avant la Pâque de l'an 30. De surcroît, le verset 13 du chapitre II dudit évangile fait référence à ladite Pâque de l'an 30.

La deuxième Pâque unanimement reconnue est celle de la multiplication des pains. On lit, en effet, en introduction du récit du miracle au chapitre VI du même évangile : « la Pâque, jour de fête des Juifs, était proche. »

La troisième Pâque est tout simplement celle de la Passion du Christ, mentionnée dans les quatre évangiles.

Une quatrième Pâque fait débat. Il s'agit du mystérieux verset 1, du chapitre V du même évangile : « Après cela, il y avait la fête des Juifs, et Jésus monta à Jérusalem. » De quelle fête s'agit-il ? Il serait tout aussi intéressant que fastidieux de développer ici l'argumentaire montrant que cette fête non nommée du premier verset du chapitre V de l'évangile de saint Jean n'est autre que la fête de Pâque, la fête la plus importante et la plus solennelle du calendrier liturgique juif. Donc, dans l'hypothèse où l'on identifie cette fête avec la Pâque, nous avons bien quatre Pâques dans la vie publique de Notre-Seigneur, à savoir :

Jn. II, 13 : Pâque de l'an 30 ;

Jn. V, 1 : Pâque de l'an 31 ;

Jn. VI, 4 : Pâque de l'an 32 ;

Passion du Christ : Pâque de l'an 33 !

Bien évidemment, si l'on rejette l'identification de la fête de Jn. V, 1 avec la Pâque, le Christ serait alors mort et ressuscité en l'an 32. Nous verrons plus loin que l'hypothèse de l'an 32 ne tient pas.

Un lecteur averti n'aura pas manqué de remarquer que tout ce raisonnement, aussi brillant soit-il, est basé sur des arguments seulement probables et non absolument sûrs.

En effet, nous avons estimé ap-

proximativement le début du ministère public de saint Jean-Baptiste et de celui du Christ en fonction des données chronologiques de saint Luc (« la quinzième année du règne de Tibère César ») et de nos propres conjectures. Est-il absolument impossible que le Christ ait commencé son ministère en 29, voire en 28 plutôt qu'en 30 ? Saint Jean a-t-il vraiment mentionné toutes les Pâques de la vie du Christ ? Dans le cas contraire, on pourrait retarder la date de la Passion du Christ au-delà de l'an 33...

En l'absence d'éléments complémentaires dans les Saintes Écritures, il nous faut confirmer cette conclusion par d'autres raisonnements. C'est ce que nous nous proposons de faire. En effet, nous savons qu'il y eut un obscurcissement inhabituel du soleil, et un grand tremblement de terre au moment de la Passion et de la Mort du Christ sur la Croix :



L'empereur Tibère César  
qui a succédé à Auguste en août 28

« depuis la sixième heure jusqu'à la neuvième heure, il y eut des ténèbres sur toute la terre. [...] la terre trembla, et les pierres se fendirent... » (Mt. XXVII, 45 ; 51) Ces grands bouleversements furent observés par les païens dont certains les consignèrent dans leurs écrits. En effet, un certain Phlégon, lui-même cité par Jules l'Africain, dont l'écrit nous a été transmis par Eusèbe de Césarée, nous dit ceci : « En la quatrième année de la CCII<sup>ème</sup> Olympiade, il y eut une éclipse de soleil, la plus grande que l'on eût jamais vue, et la nuit se fit à la sixième heure du jour, au point que les étoiles furent visibles dans le ciel. Et un grand tremblement de terre, ressenti en Bithynie, causa de nombreux bouleversements à Nicée. »

Comment transcrire la quatrième année de la CCII<sup>ème</sup> Olympiade dans notre calendrier ? On sait que les Olympiades se tenaient tous les quatre ans, et que la première Olympiade eut lieu en -776 (soit 776 ans avant l'année de la naissance du Christ selon Denys le Petit). Ainsi, la première année de la première Olympiade correspond à l'an -776, la deuxième année de la première Olympiade à l'an -775, la première année de la deuxième Olympiade à l'an -772. En effectuant un calcul calendaire précis, qu'il serait fastidieux de détailler ici, nous trouvons que la Pâque de la quatrième année de la CCII<sup>ème</sup> Olympiade eut lieu en l'an 33 !

Abbé Thierry Roy

## Notre-Dame de Sion-Vaudémont

« Il est des lieux qui tirent l'âme de sa léthargie, des lieux enveloppés, baignés de mystère, élus de toute éternité pour être le siège de l'émotion religieuse. (...) La Lorraine possède un de ces lieux inspirés. C'est la colline de Sion-Vaudémont, faible éminence sur une terre la plus usée de France, sorte d'autel dressé au milieu du plateau qui va des falaises champenoises jusqu'à la chaîne des Vosges. » Maurice Barrès, La colline inspirée.

Il est un peu étonnant, voire vexant, me direz-vous, que ce soit le nouvel arrivé en Lorraine qui pense pouvoir vous apprendre quelque chose sur ce sanctuaire où vous vous êtes tous déjà rendus maintes et maintes fois. Et puis, passer après Maurice Barrès... Vous me pardonnerez, j'en suis sûr, cette prétention et me ferez miséricorde en vous disant qu'il n'est jamais désagréable d'entendre parler de ce qui nous est cher.

Faisons un peu d'Histoire, matière noble s'il en est. Les premières traces d'occupation de la colline par les hommes remontent au Néolithique, ce qui est avéré par des fouilles archéologiques qui mirent au jour des haches-marteaux en pierre polie ainsi que des pointes de flèches en silex. Quelques temps plus tard, les Celtes y installèrent un néméton (petit sanctuaire) dédié à Rosmerta (ou Rosmertha), déesse de la fécondité et de l'abondance. De l'autre côté de la colline prévalait le culte de Wotan, dieu celte de la guerre. Opposition entre la vie et la mort... Au temps de la conquête romaine, les nouveaux arrivants



comprirent tout de suite l'intérêt stratégique de cette colline dominant toute la campagne alentour. Ils y installèrent une place forte qui contrôlait tout le pays des Leuques, tribu celte dont la capitale était Toul, et le Saintois. L'axe nord/sud reliant la Saône à la Moselle était ainsi surveillé. Les Romains nommèrent la montagne Semita Vademontis car on accédait au sommet de la colline de Wotan (Vade montis) par un sentier (semita). De cette forteresse, soit ils attaquaient les Germains tentant d'envahir la Gaule, soit les murs abritaient les populations fuyant les barbares.

Dès le III<sup>ème</sup> siècle, les premiers apôtres des Germains et des peuplades de l'ouest remontaient la Moselle pour se rendre à Trèves, et les premières communautés chrétiennes se formèrent de-ci de-là. Les diocèses commencèrent à s'organiser dont celui de Toul qui ne bougea quasiment pas jusqu'à la Révolution française. Au IV<sup>ème</sup> siècle, le christianisme finit de chasser les fausses divinités et le culte de Ros-



merta fut remplacé par celui de la Vierge-Mère. Mais l'Empire romain finit par s'écrouler et les Mérovingiens devinrent les nouveaux maîtres de la région avant d'être eux-mêmes remplacés par les Carolingiens.



A la fin du X<sup>ème</sup> siècle, saint Gérard, évêque de Toul, décida suite à une vision de Notre Dame de construire un sanctuaire qui attirerait les pèlerins de la région, et fit construire un monastère où s'installèrent des moines érudits notamment venus d'Irlande qui en firent un centre intellectuel de première importance. Saint Gérard donna le titre d'église paroissiale à cette nouvelle construction et fit installer une statue de la Sainte Vierge derrière l'autel. Malheureusement, cette statue fut perdue. Grâce à la protection et à la dévotion des ducs de Lorraine et des comtes de Vaudémont, branche cadette de la précédente, le culte de Notre Dame se répandit rapidement. Deux miracles contribuèrent à son expansion. Le premier concerne le comte Hugues de Vaudémont, parti avec Louis VII en Terre Sainte pour la 2<sup>ème</sup> Croisade. Lors d'un combat contre les Sarrasins, il disparut. Pas de demande de rançon ni d'échange, rien ne pouvait laisser penser qu'il était encore en vie, prisonnier des Musulmans. Pendant 18 ans, son épouse Anne de Bourgogne va pleurer son mari qu'elle aimait tendrement. Mais elle va aussi prier Notre-Dame de Sion pendant toutes ces années. Et un jour, son mari se présenta à la porte du château, méconnaissable, personne ne sachant comment il avait pu résister aux privations et vexations de sa captivité, ni comment il avait réussi à s'échapper. Les deux époux avaient prié chacun de leur côté la Souveraine de Lorraine. Le deuxième miracle est peut-être le plus célèbre puisqu'il a donné son nom à un accident de terrain de la colline. Une jeune fille de la famille de Vaudémont s'était attardée aux pieds de la Sainte Vierge au sommet de la colline et la nuit vint la surprendre. Ni une ni deux, elle enfourcha sa monture et prit le chemin du retour. Se

sentant suivie, elle se retourna et vit un cavalier noir qui la regardait. Était-ce un seigneur des environs mal intentionné ? Le diable lui-même ? Les deux versions existent. Toujours est-il que la jeune pucelle partit au galop pour échapper à son agresseur. Mais celui-ci piqua des deux et se rapprochait dangereusement quand la jeune fille prit un parti désespéré afin de préserver sa vertu. Invoquant la Vierge qu'elle priait quelques instants auparavant, elle jeta son cheval dans le vide qui dès lors se nomma le « Saut de la pucelle ». La chute de près de 80 mètres ne lui fut pas fatale et elle atterrit saine et sauve ainsi que son cheval, le sol restant marqué par les sabots (marques toujours indiquées par les paysans de la région jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle). Son agresseur essaya de la suivre mais Notre Dame de Sion arracha des étoiles du ciel et lui en lança une pleine poignée, l'éblouissant lui et son cheval. Il tourna bride et s'enfuit. Selon une autre version il fit une chute mortelle. Depuis ce jour, on trouve des étoiles un peu partout sur le sol. Bien sûr, la légende et la réalité se mêlent intimement, mais nous aurons l'occasion de parler une autre fois de la nécessité des légendes.



La réputation du sanctuaire resta intacte pendant toute la période médiévale. Henri III de Vaudémont (1296-1335) et son épouse, Isabelle de Lorraine, furent de grands bienfaiteurs et de grands dévots pour racheter les fautes de leurs prédécesseurs directs. Ils commencèrent par consolider la basilique construite par saint Gérard, se contentant d'agrandir le sanctuaire (1324) Ils offrirent une nouvelle statue de Notre-Dame, la représentant allaitant son Divin Fils. Ils firent bien d'autres choses en faveur du sanctuaire, mais il serait trop long de tout raconter. Toujours est-il que le comte Henri III reçut le titre de second fondateur du sanctuaire de Sion-Vaudémont. Ses successeurs continuèrent à enrichir ce lieu de pèlerinage malgré quelques aléas de succession. Et ce trésor finit par tenter des voleurs. Mais Notre Dame défendit ses biens. Un jour que deux voleurs s'introduisirent dans le sanctuaire, l'un d'entre eux s'avisait de voler les bijoux qui ornaient la statue ainsi que des vases sacrés, calices, ciboires... Son forfait accompli, il essaya de sortir par la porte, rien à faire, elle refusait de s'ouvrir. Il pratiqua alors une ouverture dans un mur mais il fut repoussé. Il essaya par les fenêtres, toujours repoussé. Il s'épuisa toute la nuit à tenter

vainement de s'enfuir. Il sera arrêté le matin lorsque les chanoines et les pèlerins arrivèrent pour le premier office, livré à la justice et exécuté sans qu'il manifeste le moindre signe de repentir.

Nous ne pouvons passer sous silence la victoire de René II de Lorraine qui remporta la bataille de Nancy le 5 janvier 1477 sur les troupes de Charles le Téméraire. Le duc de Lorraine attribua la victoire à celle dont la bannière flottait sur le front des troupes, Notre Dame, sous son vocable de Notre-Dame de Sion.

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, les troupes protestantes germaniques étaient ulcérées par la réputation de la colline. Aussi, décidèrent-elles de la raser. Le prince d'Orange s'avança avec ses troupes quand tous virent, effarés, Notre Dame elle-même, rayonnante et majestueuse, debout sur l'église. Ils s'enfuirent et ne revinrent jamais. Au siècle suivant, le duc François II de Lorraine fit venir des religieux du Tiers-Ordre de saint François, les Tiercelins. Pour eux il fit bâtir une abbaye en 1629. Il garantit ainsi le chant de l'Office divin (le Bréviaire) le jour et la nuit. Ils ne l'abandonneront qu'en 1792 lorsque les révolutionnaires voulurent leur faire prêter serment à la Constitution. Pendant 150 ans, ils avaient occupé le sanctuaire, fait monter tant de prières vers le Ciel, rendu la paix à tant d'âmes en détresse... Dans un premier temps, la statue fut préservée de la rage des impies par une pieuse femme qui la cacha quelque temps. Mais son mari, ayant peur des représailles, livra la sainte image. La statue fut détruite à coup de marteaux après avoir été décapitée. Les coupables de ce forfait eurent une fin misérable semblable à celle de Judas.

Le Concordat de 1801 supprima l'évêché de Toul et Notre-Dame de Sion fut rattachée à celui de Nancy. Monseigneur Forbin-Janson confia le sanctuaire aux Frères de la doctrine chrétienne, communauté fondée par dom Freschard à Vézelize. Mais celui-ci dut finalement se démettre de ses fonctions à cause du poids des ans. C'est l'abbé Léopold Baillard qui prit la suite. Il transporta la maison des Frères sur la colline où il fit restaurer les bâtiments à grands frais. Malheureusement, les frères Baillard (Léopold, François et Quirin) finirent très mal et furent chassés de la sainte colline. Ils furent



combattus vigoureusement par la congrégation des Oblats de Marie Immaculée (OMI), congrégation fondée par Monseigneur de Mazenod à Marseille.

Les Oblats prirent la suite des Frères de la doctrine chrétienne. Suite à la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception (8 décembre 1854), les religieux voulurent construire une tour sur laquelle trônerait Notre Dame. La première pierre fut posée le 10 juin 1858 et la dernière le 19 novembre 1869. A cause de la guerre, la statue de 8 tonnes ne trouva sa place que le 9 septembre 1871. Trois ans plus tard eut lieu le fameux couronnement de la Vierge auquel plus de 30.000 pèlerins assistèrent. Une première plaque fut apposée :

« Ce name po tojo » (Ce n'est pas pour toujours), déplorant la perte d'une partie de la Lorraine. En 1903, les Oblats furent expulsés de leur couvent suite à la loi de séparation de 1901. Les pèlerinages ne souffrirent que peu de ce vol et les âmes continuèrent à affluer pour trouver la paix et demander la réunification. Parmi ces pèlerins, un homme sera tellement frappé par la beauté du site qu'il écrira plusieurs livres dont La colline inspirée (1913). L'année suivante, la guerre éclata. Le front approcha à moins de 30 km de la basilique. Et pendant que le sang des soldats coulait dans les tranchées, les pleurs et les prières des pèlerins montaient vers le ciel, vers celle qui depuis des siècles protège la Lorraine. Le 10 septembre, jour anniversaire du couronnement de Notre-Dame de Sion, c'est la victoire de la Marne, les Allemands sont arrêtés partout et refoulés. Six ans plus tard, le 24 juin 1920, une manifestation fut organisée durant laquelle Maurice Barrès d'une palme d'or recouvrit la cassure de la croix de Lorraine et l'inscription changea : « Ce

n'ato me po tojo » (Ce n'était pas pour toujours).

Il y aurait encore tellement de choses à dire, et certainement d'aucuns doivent se demander : « Mais pourquoi n'a-t-il pas parlé de cela ? ». Parce qu'il faut faire des choix. Mais l'important est la

flamme de notre dévotion à notre Mère du Ciel. Nous devons toujours la prier avec confiance, quelles que soient les difficultés que nous rencontrons. Elle nous écouterait toujours ! Les épreuves, elles, ne sont pas pour toujours.

Abbé François Brunet de Courssou





# De Pont-à-Mousson à Noël



Le couvent des Prémontrés



L'église Saint-Laurent

L'église Saint-Martin  
et le pont sur la Moselle



Continuant la découverte de notre belle région, la communauté s'est rendue cette fois-ci à Pont-à-Mousson le 20 décembre. Visites du couvent des Prémontrés et de l'église saint Laurent étaient au programme.



La nuit de Noël, une nouvelle statue de l'Enfant Jésus de Prague est venue s'offrir à la dévotion. Elle a été magnifiquement habillée par une paroissienne.



Cette année la crèche de Nancy prenait un petit aspect lorrain avec la présence, parmi les santons, de saint Pierre Fourier.





# La Troupe des Alérions

Le groupe de jeunes de Nancy, fort de 15 à 20 étudiants et jeunes actifs, est très uni depuis l'an passé. Plein d'initiatives, il s'est lancé dans la mise en scène d'une pièce de théâtre enrichie de passages musicaux qui sera jouée au prieuré les 10, 11 et 12 mars prochains. Venez nombreux !



LA TROUPE DES ALÉRIONS PRÉSENTE :

## LE MISANTHROPE ET L'Auvergnat

D'APRÈS EUGÈNE LABICHE

Pièce en un acte entremêlé de couplets  
Mise en scène de Déodat Taillandier et Guillaume Schuwer

**VENDREDI 10, SAMEDI 11, 20h.**  
**DIMANCHE 12 MARS 15h**

Prieuré Saint Nicolas, 65, rue du Maréchal Oudinot, 54000 Nancy  
**ENTRÉE LIBRE (GARDERIE ASSURÉE POUR LES MOINS DE 10 ANS)**  
**VEUILLEZ RÉSERVER AU 07 82 80 92 37**  
Ou à l'adresse suivante : guillaumeschuwer54@gmail.com

Rôles :

Chiffonnet : D. Taillandier  
Machavoine : G. Schuwer  
Prunette : C. Noviant  
Prunot : J. Triboulot  
M. Coquenard : V. Mancheron  
Mme. Coquenard : L. Taillandier  
Figurants : J. Triboulot, A. Burg, A. Mancheron, M. Mancheron  
Au piano : A.-M. Schlosser  
Décors : L. Taillandier Costumes : Z. Taillandier, M. Mancheron

## Messes dominicales du prieuré (en principe)

10h30	10h00	17h00	9h00	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> dimanches 17h00
<b>Chapelle du Sacré-Cœur</b> 65, rue du Maréchal Oudinot 54000 NANCY	<b>Chapelle Saint Roch</b> 94, rue du Maréchal Foch 57130 ARS-sur-MOSELLE	<b>Chap. de l'Annonciation</b> 22, avenue Irma Masson 52300 JOINVILLE	<b>Chap. du Sacré-Cœur</b> 41, rue de la filature 88460 CHENIMENIL	<b>Eglise Saint Martin</b> 55160 LES EPARGES

## Pour aider l'apostolat en Lorraine

Vous pouvez faire un don :

- ◆ Par chèque  
à l'ordre du *Prieuré Saint-Nicolas*
- ◆ Par l'enveloppe du denier du culte dans la quête
- ◆ Par virement (cf. ci-contre)

Un reçu fiscal vous sera adressé sur demande.

Le compte à créditer est le suivant :

Titulaire : FSSPX PRIEURE ST.-NICOLAS-NANCY  
Code Banque : 30002 Code Guichet : 05922 Compte n° 0000079346V  
Clef RIB : 45  
Domiciliation : CL BDI ROUEN SDC  
IBAN : FR37 3000 2059 2200 0007 9346 V45 BIC : CRLYFRPP

